

## Présidentielles et législatives : des moments privilégiés pour se faire entendre...

Les fortes contraintes liées à la pandémie s'estompent peu à peu. Nous retrouvons progressivement notre liberté de circuler. Il nous faut retisser des liens sociaux profondément mis à mal par d'interminables interdictions et retrouver ces instants de convivialité qui nous ont tant manqué... Veillons toutefois à respecter les gestes barrières indispensables si nous voulons éviter une nouvelle et importante propagation du virus.

C'est dans un esprit résolu et constructif que nous abordons la période qui s'annonce, marquée par une campagne présidentielle durant laquelle nous entendons bien nous faire entendre.

Notre poids économique et sociologique est trop souvent ignoré ou insuffisamment pris en compte par nos élus et par nos principaux décideurs. Nous allons profiter de la période électorale qui s'annonce pour interroger les différents candidats à la présidentielle et aux législatives et leur demander ce qu'ils comptent faire pour défendre et valoriser nos activités de pleine nature dont le comportement écoresponsable est de plus en plus affirmé. À ce propos, je vous invite tous à relire sur notre site [fnpp.fr](http://fnpp.fr) la note que nous avons récemment publiée intitulée : « La plaisance et la pêche de loisir en mer en quelques chiffres ». Les données qui y figurent ont été établies à partir de documents de référence officiels et incontestables. Vous trouverez aussi, sur notre site, les questions que nous avons fait parvenir à tous les candidats à la présidentielle. Nous ne manquerons pas de vous faire part des réponses que nous aurons reçues. Tous ces éléments mis à votre disposition sont d'une importance capitale, n'hésitez pas à vous y référer lors de vos prochains contacts avec les représentants locaux, départementaux et régionaux que vous aurez l'occasion de rencontrer dans le cadre des très prochaines échéances électorales...

Lors de notre dernier congrès national 2020-2021 à Biscarrosse, en présence et avec le concours de notre avocat, M<sup>e</sup> Florian Douard, et de Thierry Coste, lobbyiste renommé, nous avons décidé d'intensifier fortement nos actions juridiques et de lobbying. Dans le cadre de cette démarche, nous avons aussi pris contact avec les responsables nationaux et européens. Nous leur avons fait part de nos principales revendications et de notre mécontentement lié notamment au manque de considération que nous ressentions face à l'attitude des pouvoirs publics. La période qui s'annonce étant plus propice à une meilleure écoute, nous espérons bien pouvoir objectivement faire part de nos principales propositions aux autorités en place mais aussi à tous les candidats aux élections présidentielles et législatives.

La récente création de la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et la nomination à sa tête d'Éric Banel, actuel directeur de la DPMA, sont pour nous l'occasion de rappeler nos principales demandes concernant la plaisance et la pêche de loisir. Nous espérons qu'elles pourront enfin être correctement abordées en prenant en compte le poids économique et sociologique de nos activités.

Comme vous pouvez le constater, les difficultés et les tensions multiples persistent et s'aggravent... Pour y faire face, la FNPP, votre fédération, a programmé, en cette période d'élections, des actions fortes de nature à faire bouger les lignes. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par nos activités. Ensemble, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste. Forts de la justesse de nos propositions et face aux difficultés que nous rencontrons, restons déterminés, confiants et combattifs.

Jean Kiffer  
président de la FNPP